

Séance publique du Conseil général des Hauts-de-Seine

Vendredi 7 mars 2011

Vœu de soutien au service public de la Justice
présenté par Bernard LUCAS, au nom du groupe socialiste

Face à des drames privés qui requièrent d'abord de la dignité et du respect pour les victimes et leurs proches, Nicolas Sarkozy et son Gouvernement préfèrent malheureusement entrer dans des polémiques injustes et indécentes en stigmatisant les juges et les magistrats. Ils ne s'exonéreront certainement pas de leurs responsabilités en pointant des boucs-émissaires et en rejetant éternellement la faute sur les autres pour masquer leurs propres échecs.

Ce que réclament les magistrats, juges et personnels, ce ne sont pas des invectives permanentes qui ne règlent pas le problème de fond dont souffre l'institution judiciaire : le manque de moyens humains et financiers qui lui sont alloués depuis de nombreuses années. La France en consacre deux à trois fois moins que la Grande-Bretagne et l'Allemagne, alors qu'en même temps l'exécutif multiplie l'arsenal législatif à bout de champs – là où souvent il suffirait d'appliquer les lois votées, en accélérant la mise en application des décrets.

Devant ce constat alarmant, nous, élus du Conseil général des Hauts-de-Seine, soutenons le mouvement de protestation massif des professions judiciaires. Nous apportons un soutien particulier aux magistrats et personnels du Tribunal de Grande Instance de Nanterre, qui pointent tous les jours les nombreux postes encore non-pourvus et le retard pris dans le traitement des dossiers. Les dysfonctionnements sont encore plus visibles en ce qui concerne la justice pour enfants. Au printemps prochain, ce sont plus de 10 % d'effectifs de magistrats qui manqueront à l'appel. En même temps, les affaires politico-judiciaires qui concernent les protégés du pouvoir sont systématiquement bottées en touche par le parquet de Nanterre ! Il serait d'ailleurs souhaitable que les recommandations de la Cour de Justice Européenne à ce sujet soient mises en œuvre. Lors de l'audience solennelle d'ouverture de l'année judiciaire 2011, le président du Tribunal de Grande Instance avait déjà lancé, en présence du président de la Cour de Cassation, un appel contre le climat d'intimidation et le manque de sérénité à l'égard des magistrats.

Le Conseil général des Hauts-de-Seine s'engage à faire entendre sa voix et à relayer au plus haut niveau de l'Etat cette situation déplorable, en apportant son plein soutien au service public de la justice, et à celles et ceux qui défendent les principes républicains d'égalité et de justice sociale qu'il est important de réaffirmer, en particulier dans les Hauts-de-Seine.